Publications de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins : nouveautés

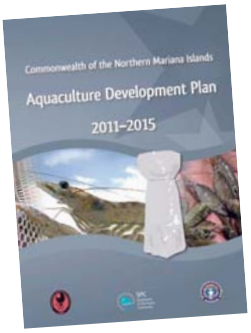

Plan de développement de l'aquaculture des Îles Mariannes du Nord pour 2011–2015

L'élaboration de la version définitive du plan de développement de l'aquaculture des Îles Mariannes du Nord ne pouvait pas mieux tomber, puisque l'économie des Mariannes connaît depuis peu une grave récession. Motivé par la nécessité de diversifier l'activité économique, le Département du commerce des Îles Mariannes du Nord a financé en 2009 l'organisation d'un sommet sur la situation économique, dont il est ressorti que l'aquaculture constituait l'un des quatre piliers de l'économie.

Le plan de développement de l'aquaculture a été élaboré en collaboration avec le service de recherche en coopération, de vulgarisation et d'éducation du Collège des Îles Mariannes du Nord, représenté par M. Michael Ogo, l'ancien Conseiller en aquaculture de la CPS, Ben Ponia[1], et son équipe, ainsi que les consultants associés, MM. Jacky Patrois et Simon Ellis. Une réunion de consultation a été organisée sur une période de trois jours à l'arrivée de l'équipe de spécialistes à Saipan, à Rota et à Tinian.

Les espèces d'élevage jugées prioritaires ont fait l'objet d'un examen, suivi d'une analyse de leur capacité d'adaptation et de leur impact potentiel dans les trois îles principales. Cette partie de l'exercice a duré plusieurs mois. La version électronique du document est disponible sur le site Web de la Section aquaculture de la CPS, à l'adresse suivante :
http://www.spc.int/aquaculture/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=380&Itemid=3

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à Michael Ogo, du service de recherche en coopération, de vulgarisation et d'éducation du Collège des Îles Mariannes du Nord (michaelo@nmcnet.edu) ou à Antoine Teitelbaum, de la CPS (Antoinet@spc.int).

Guide d'initiation à la télédétection appliquée à la pêche hauturière de thonidés

La télédétection est un moyen de recueillir des informations concernant la surface de la terre sans être en contact direct avec elle. Elle consiste à recevoir et à enregistrer l'énergie émise ou réfléchie par la surface de la terre. Elle suppose donc l'existence d'une source d'énergie électromagnétique, d'une cible et d'un capteur. La source peut être le soleil ou un satellite, selon le type d'énergie à capter. La cible, dans le cas de la télédétection appliquée à la pêche, est la surface de la mer.

Il existe sur Internet diverses sources où tout internaute peut trouver des cartes de l'océan indiquant la couleur, la température et la hauteur de la surface de la mer, ainsi que des cartes des courants et du temps. Les pêcheurs peuvent s'en servir à terre pour prévoir l'itinéraire d'une campagne de pêche ou en mer comme aide à la pêche. Par exemple, deux phénomènes océanographiques à la surface de la mer qui intéressent les pêcheurs à la palangre et qui ressortent des cartes indiquant la température et la hauteur de la surface de la mer, sont les zones frontales et les tourbillons, qui constituent souvent de bons sites de pêche thonière.

Ce guide a été conçu pour permettre aux pêcheurs ciblant les thonidés au large d'apprendre les rudiments de la télédétection.

La version française du guide peut être consultée en ligne à l'adresse suivante :
http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Manuals/Beverly_11_Remote_sensing_guide_VF.pdf

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à Michel Blanc, Conseiller en développement de la pêche côtière (MichelBl@spc.int).

[1] Ben Ponia est aujourd'hui Secrétaire du Ministère des ressources marines des Îles Cook.

Ce numéro de la Lettre d'information sur les pêches de la CPS *a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne*

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission européenne.